

Offre d'emploi

Postes de chercheur ou chercheuse contractuel(le) à temps partiel de 8 mois

« Cartographie des réformes du droit du travail et du droit de la sécurité sociale liées aux situations de travail précaire »

Le Centre de droit public de l'ULB (<http://droit-public.ulb.ac.be>) offre un ou deux postes de chercheur ou de chercheuse contractuel(le) à temps partiel de 8 mois, à compter du **1^{er} septembre 2020**. L'ouverture de cette vacance résulte de l'obtention d'un marché public de services par l'équipe de droit social du Centre, pour le compte de l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale (COCOM). Selon les candidatures reçues et leur éventuelle complémentarité, il s'agira soit d'un poste unique à concurrence de 80%, soit de deux postes distincts à concurrence de 40% chacun.

Objet de la recherche à mener

En vertu du cahier des charges du marché public, l'objet de la recherche à mener pour l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale consiste à « réaliser un travail d'identification et de sélection de modifications du cadre légal applicable aux formes de travail pouvant être précaires, afin d'en analyser l'impact sur la (sous-)protection sociale des Bruxellois ». Plus précisément, la recherche aura pour objet d'analyser l'incidence de réformes juridiques récentes sur la protection contre les risques liés à la précarité qui est normalement garantie par le droit social. Une attention spécifique doit être accordée à la façon dont la crise sanitaire que nous connaissons a accentué ou non, ou mis en lumière, l'affaiblissement des protections sociales causé par les réformes étudiées.

La recherche impliquera d'abord de sélectionner un échantillon de mesures juridiques récentes susceptibles d'avoir affaibli les protections sociales des travailleurs. Cet échantillon devra comprendre des mesures pertinentes dans le contexte bruxellois et être représentatif des tendances plus larges qui traversent le droit social ces dernières années.

Il s'agira ensuite d'identifier les dispositifs classiques du droit social qui, en principe, sont conçus pour protéger les travailleurs contre différentes dimensions de la précarité (instabilité de la relation de travail, revenus insuffisants, conditions de travail dangereuses pour la santé, déséquilibre entre les vies privée et professionnelle, etc.).

Enfin, et ce sera évidemment l'étape centrale, la recherche devra décrire comment, et dans quel sens, les mesures reprises dans l'échantillon influencent les règles qui protègent les travailleurs contre chaque dimension de la précarité.

L'objectif de la recherche est de « mettre le doigt » sur les facteurs juridiques qui causent des situations de sous-protection par le droit social contre la précarité, de façon à proposer des solutions qui, à l'inverse, devraient permettre d'améliorer la protection offerte par le droit social.

Un descriptif détaillé de l'offre qui a été retenue par le commanditaire est disponible sur demande (cfr *infra*).

Environnement de recherche

Le chercheur ou la chercheuse réalisera ses travaux sous la supervision et avec l'aide des deux promoteurs du projet, à savoir **Daniel Dumont**, professeur de droit de la sécurité sociale, et **Amaury Mechelynck**, chercheur et doctorant en droit du travail, l'un et l'autre rattachés au Centre de droit public.

Le **Centre de droit public de l'ULB** est un centre de recherche de la Faculté de droit et de criminologie dynamique et en plein essor, constitué d'une quinzaine d'enseignants-chercheurs à temps plein et de nombreux autres membres à temps partiel, dont les principaux domaines d'expertise sont le droit public, le droit social, et la sociologie et la philosophie du droit.

Le chercheur ou la chercheuse disposera d'un bureau, éventuellement partagé, au sein du Centre de droit public. Outre celui des deux promoteurs, il ou elle pourra compter sur le soutien de plusieurs des membres du centre, en fonction de leur domaine d'expertise respectif, en particulier Elise Dermine, professeure de droit du travail, et Vanessa De Greef, chargée de recherches du FNRS.

L'intéressé(e) sera pleinement associé(e) aux activités collectives de l'équipe de droit social du Centre de droit public.

Profil recherché

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un master en droit, avec grade, et avoir une bonne maîtrise, au moins passive, de l'anglais et surtout du néerlandais.

Constituent des atouts complémentaires évidents : une expérience professionnelle pertinente, telle une pratique du droit social au barreau ; un master de spécialisation en droit social ; une connaissance active du néerlandais et de l'anglais.

Selon que sera retenu un chercheur unique à concurrence de 80% ou deux chercheurs à concurrence de 40% chacun, le poste impliquera une présence physique au Centre de droit public de l'ULB deux ou quatre jours par semaine.

Intéressé(e) ?

De plus amples renseignements sur le poste à pourvoir et les recherches à réaliser peuvent être obtenus auprès du professeur Daniel Dumont (daniel.dumont@ulb.ac.be). L'offre complète (21 p.) qui a été retenue par le commanditaire peut être communiqué sur demande.

Les candidatures doivent lui être envoyées par courriel avant le **lundi 27 juillet 2020** au plus tard. Elles doivent comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé, présenté conformément au canevas de l'ULB (www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf),
- un écrit, tel une publication scientifique ou un travail de fin d'études, attestant des capacités de recherche et de rédaction.

Une présélection sera opérée par les deux promoteurs, ainsi que par Elise Dermine et Vanessa De Greef, sur la base des dossiers soumis. Les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s à une audition dans le courant du mois d'août, en vue d'une entrée en fonction en principe le 1^{er} septembre 2020. Cette entrée en fonction est susceptible d'être anticipée, en concertation avec les promoteurs et le commanditaire. En raison de la situation sanitaire actuelle, les auditions auront peut-être lieu à distance et il sera tenu compte, dans le choix de la date de l'audition, de la concomitance de la procédure de sélection avec les vacances d'été et la session d'examens.